

Montréal, le 23 août 2018

M^e Sophie Gaillard
Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux
5215, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec) H4P1X4

Maître,

Au nom du chef du Parti Québécois et député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, je donne suite à votre questionnaire du 13 août dernier.

Vous l'avez certainement constaté lors de l'étude du projet de loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal : le bien-être animal est un enjeu d'une haute importance pour notre formation politique. En commission parlementaire, nous avons questionné le ministre Pierre Paradis sur l'application de la loi, à la suite de son adoption. Nous avons été profondément déçus de constater que les promesses du ministre ne se sont pas concrétisées en une meilleure application sur le terrain. À quoi sert-il d'adopter des lois si on met des bâtons dans les roues de ceux qui doivent les appliquer?

Le Parti Québécois considère les SPA et les SPCA du Québec comme des partenaires essentiels pour assurer le bien-être des animaux qui se trouvent sur leur territoire. Nous sommes ouverts à discuter avec tous nos partenaires pour rendre le plus efficace possible le processus d'inspection, tant pour les ententes sur les inspections que la formation ou les espèces couvertes.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que les normes qui régissent les pratiques d'élevage au Québec doivent être les plus sévères possible. De plus, les éleveurs doivent être impliqués dans le processus de leur élaboration, étant donné que ce sont eux qui devront les appliquer. Par contre, ça ne signifie pas que le gouvernement doit demeurer passif dans ce processus; c'est le devoir de l'État de s'assurer que les animaux d'élevage sont bien traités. Nous croyons qu'il est tout à fait possible de garantir le bien-être animal de façon concertée et dans le dialogue.

Concernant les mutilations esthétiques des animaux d'élevage, nous y sommes opposés. Si une opération doit être effectuée pour une raison sécuritaire ou médicale, elle doit l'être de façon humaine et digne. Nous souhaitons aussi éliminer la pratique des « usines à chiots », où le bien-être animal est négligé en faveur des profits. Nous encouragerons toutes les initiatives visant à mettre fin à ces pratiques.

1200, av. Papineau,
bureau 150,
Montréal (Québec)
H2K 4R5

Téléphone : 514 526-0020
Sans frais : 1 800 363-9531
Télécopieur : 514 526-0272

pq.org

...2

L'inaction du gouvernement actuel, après l'adoption de la *Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal*, suscite plusieurs questions. Que ce soit à propos des permis d'élevage pour la fourrure, du dégriffage, des animaux exotiques, des rodéos ou des interdictions dans les baux résidentiels, nous croyons qu'un dialogue doit se tenir entre tous les acteurs concernés.

C'est dans la concertation et la collaboration que nous progresserons vers un plus grand bien-être des animaux, partout sur le territoire québécois. En ce sens, nous considérons les SPA et SPCA du Québec en tant qu'acteurs de premier plan; elles auront une place de choix à la table de discussion, quel qu'en soit le sujet.

Pour plus d'information sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter notre plateforme à l'adresse <https://pq.org/plateforme>.

Le 1^{er} octobre prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois propose des solutions réfléchies et rigoureuses.

Fini le gaspillage.
Des écoles en santé.
Du temps pour les familles.
Des services en région.
De la dignité pour nos aînés.
Et un vrai pays.

Sérieusement.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.



Marie-Christine Fillion
Directrice du contenu